

Emplois aidés

Un plan social national
et dans le département ?

Le gouvernement vient d'annoncer une baisse drastique des contrats aidés qui vont passer de 459 000 contrats signés en 2016 à 310 000 en 2017 (quid de 2018?) avec des conséquences sociales et humaines dramatiques. Ces contrats, financés en grande partie par l'Etat, permettent principalement à des associations et à des collectivités territoriales d'embaucher des personnes éloignées de l'emploi pour des missions d'intérêt général : animateur/animateur socio-culturelle, coordinateur/coordinatrice d'association, formateur/formatrice, auxiliaires de vie scolaire auprès d'élèves en situation de handicap, secrétaire de Mairie, etc.



Bien que précaires et critiquables, ces contrats sont l'unique source de revenus de centaines de milliers de personnes et leurs disparitions vont avoir un impact considérable pour les personnes salariées dont bon nombre de salariées associatives engagées, mais aussi pour tous les citoyens et citoyennes qui bénéficient indubitablement du travail de ces personnes.

Salariés et bénévoles nous devons nous organiser pour réagir sur notre territoire

Réunion publique

Mercredi 11 octobre
18 h 30 - Centre Jacques Tati

Cette réunion publique est à l'initiative
du COLSA 49 (collectif des salariés associatifs)
49colsa@gmail.com